

République Française

*Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire*

*Secrétariat d'État chargé des Transports
Le Chef de Cabinet*

Paris, le

16 FEV. 2009

N/Réf. : CDA/V/09005065

Madame,

L'attention de Monsieur Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État chargé des Transports auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a été appelée sur votre courrier relatif aux services de transport de l'ouest parisien.

Le Secrétaire d'État a pris attentivement connaissance de vos préoccupations et de vos suggestions.

Je dois vous signaler que la gestion des transports en Ile-de-France relève de la compétence de la région, via le Syndicat des Transports en Ile-de-France (STIF).

Le Secrétaire d'État partage tout à fait votre exigence d'un service de transport de qualité. Le développement d'une mobilité durable promue dans le cadre du Grenelle de l'Environnement suppose que les usagers puissent bénéficier de transports rapides, fiables, confortables et accessibles.

Il faut souligner que les réseaux de RER et de métro sont utilisés par des millions de passagers chaque jour, et cette fréquentation exceptionnelle occasionne des difficultés techniques spécifiques sur les lignes les plus chargées. Par exemple, le Gouvernement tient à ce que des investissements soient immédiatement réalisés sur le RER A. A ce titre, le Président de la République a annoncé le 13 janvier dernier une aide de l'État supplémentaire de 150 M € en 2009.

... / ...

Plus globalement, l'État a engagé avec la région Ile-de-France des discussions afin de perfectionner le réseau des transports. Il s'agit d'abord de résoudre les problèmes quotidiens des usagers et d'améliorer le fonctionnement des réseaux existants. A plus longue échéance, de nouvelles lignes seront réalisées, qui contribueront également à décongestionner les lignes les plus utilisées.

A court terme, il revient au STIF de définir les lignes de bus, en complémentarité avec les modes lourds que sont le RER, le métro ou le tramway.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.



Céline DALBERA